

ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2018-30

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **28 déclarations.**

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

ARTICLE 3 : La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture
le 24-08-18

Fait à Basse-Terre, le 22/08/2018

La Présidente




Denise BLEUBAR

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENREG.
Conseil Départemental	SAGE-FEMME HORS-CLASSE	Sage femme	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Assure sur son territoire d'intervention, auprès de la femme enceinte, une prévention psycho-médicosociale et un suivi global de la grossesse et du postnatal. Participe aux activités de planification et d'éducation familiale et assure des actions de soutien à la parentalité et à la promotion de la santé.	1040
Conseil Départemental	SAGE-FEMME HORS-CLASSE	Sage femme	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Assure sur son territoire d'intervention, auprès de la femme enceinte, une prévention psycho-médicosociale et un suivi global de la grossesse et du postnatal. Participe aux activités de planification et d'éducation familiale et assure des actions de soutien à la parentalité et à la promotion de la santé.	1041
Conseil Départemental	SAGE-FEMME HORS-CLASSE	Sage femme	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Assure sur son territoire d'intervention, auprès de la femme enceinte, une prévention psycho-médicosociale et un suivi global de la grossesse et du postnatal. Participe aux activités de planification et d'éducation familiale et assure des actions de soutien à la parentalité et à la promotion de la santé.	1042
Commune de Sainte-Anne	ADJOINT ADMINISTRATIF	Agent de surveillance de la voie publique	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Prise de contact avec les administrés. Verbalisation. Contrôler la réglementation à l'arrêt et au stationnement. Assurer la protection des élèves. Vérifier l'apposition du certificat d'assurance des véhicules	1043
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO- EDUCATIF PRINCIPAL	Chargé de mission des actions collectives	Radiation des cadres	35 H 00	Sous l'autorité du Sous-Directeur de l'Action Sociale de Proximité, le chargé de mission actions collectives coordonne la mise en œuvre des actions collectives au sein des Territoire d' Action Sociale. Il est le garant de la cohérence et de la complémentarité des	1044

Conseil Départemental	ATTACHE	Chargé de mission des actions collectives	Radiation des cadres	35 H 00	actions collectives mises en œuvre au titre de l'Action Sociale Généraliste et de Proximité. Il assiste méthodologiquement et administrativement les responsables de TAS et les travailleurs sociaux pour le montage des projets et le développement des partenariats internes et externes. Sous l'autorité du Sous-Directeur de l'Action Sociale de Proximité, le chargé de mission actions collectives coordonne la mise en œuvre des actions collectives au sein des Territoire d'Action Sociale. Il est le garant de la cohérence et de la complémentarité des actions collectives mises en œuvre au titre de l'Action Sociale Généraliste et de Proximité. Il assiste méthodologiquement et administrativement les responsables de TAS et les travailleurs sociaux pour le montage des projets et le développement des partenariats internes et externes.	1045
Conseil Départemental	ATTACHE	Chef du service de l'accueil familial	Mutation interne	35 H 00	Gestion de l'accueil familial et de la carrière des assistants familiaux. Mise en œuvre de la procédure de recrutement des assistants familiaux ainsi que leur formation	1046
SDIS	ADJOINT TECHNIQUE	Opérateur en maintenance des véhicules et matériels roulants	création de poste	35 H 00	Assurer la réparation et la maintenance du parc des vecteurs routiers, des vecteurs nautiques, des matériels motorisés, détection des pannes par diagnostic informatique et rendre compte à son supérieur hiérarchique, assurer ces	1047

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180822-EMP-2018-30-AR
Date de télétransmission : 27/08/2018
Date de réception préfecture : 27/08/2018

					<p>mêmes activités sur l'archipel, traiter la maintenance et les réparations. Compléter les rapports relatifs à son travail.</p>	
<p>SDIS</p>	<p>AGENT DE MAITRISE</p>	<p>Opérateur en maintenance des véhicules et matériels roulants</p>	<p>création de poste</p>	<p>35 H 00</p>	<p>Assurer la réparation et la maintenance du parc des vecteurs routiers, des vecteurs nautiques, des matériels motorisés, détection des pannes par diagnostic informatique et rendre compte à son supérieur hiérarchique, assurer ces mêmes réparations et la maintenance des vecteurs sur l'archipel. Procéder aux réparations qui s'imposent par un travail sécuritaire et de qualité, diagnostiquer les problèmes mécaniques des équipements, traiter la maintenance et les réparations, compléter les rapports relatifs à son travail, exécuter d'autres tâches selon les besoins et les consignes de l'encadrement et de la direction.</p>	<p>1048</p>
<p>SDIS</p>	<p>ATTACHE</p>	<p>Responsable du service carrière des agents permanents</p>	<p>création de poste</p>	<p>35 H 00</p>	<p>Mise en œuvre des dispositifs de déroulement de carrière, dans le respect des règles statutaires et des normes juridiques, assurer la mise en forme des décisions et des dossiers administratifs liés à la carrière (positions administratives, avancements, promotions internes) - les actes de gestion carrière. (Arrêtés, contrats, saisie logiciel, divers dossiers, courriers) du recrutement avant la retraite. Saisie des données en paie, tenue et archivage des dossiers individuels</p>	<p>1049</p>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180822-EMP-2018-30-AR
Date de télétransmission : 27/08/2018
Date de réception préfecture : 27/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

SDIS	REDACTEUR	Assistant de gestion des congés et retraite	création de poste	35 H 00	des agents, suivre les CAP des personnels permanents (administratifs, techniques, sapeurs-pompier), conseiller et aider à la décision en matière de gestion, informer et conseiller les agents sur leur parcours, participer aux procédures de gestion de mobilité, collaborer avec les services formation, paie. Préparer et instruire les dossiers de retraite, gérer les dossiers des accidents de service des personnels permanents, enregistrement du courrier du groupement Ressources Humaines, rédaction des courriers du service, gestion des titres restaurant des personnels, relation avec le centre de gestion pour prises des rendez-vous pour les visites des personnels (administratifs, techniques, spécialisés)..	1050
SDIS	TECHNICIEN	Adjoint chef de service atelier	création de poste	35 H 00	Assurer la réparation et la maintenance du parc des vecteurs routiers, assurer la réparation et la maintenance du parc des vecteurs nautiques, assurer la réparation et la maintenance du parc des matériels motorisés, réalisation des essais routiers et rendre compte à son supérieur hiérarchique, détection des pannes par diagnostic informatique, participer aux missions de veilles technologiques et réglementaires, assurer des missions	1051

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180822-EMP-2018-30-AR
Date de télétransmission : 27/08/2018
Date de réception préfecture : 27/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>

Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Educateur spécialisé	Détachement ou intégration directe	35 H 00	transmettre au service communication les éléments à diffuser en interne et externe. Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, est amené, dans une relation socio-éducative de proximité inscrite dans une temporalité, à mener des actions éducatives et préventives auprès des publics en difficulté, les aider à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion et à concevoir, conduire ou participer à des actions de préventions primaires auprès des populations .	1055
Conseil Départemental	PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE	Puéricultrice	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Contribue à la prévention, la protection et la promotion de la santé de l'enfant de moins de 6 ans et de sa famille. Conseille et accompagne les parents. Participe à la surveillance et à la protection des mineurs en danger. Participe à l'agrément et au suivi des assistantes maternelles .	1056
SDIS	ATTACHE	Cheffe du service carrière et paie des sapeurs-pompiers volontaires	création de poste	35 H 00	Coordonner, gérer et contrôler l'ensemble des procédures de gestion administrative du personnel sapeur-pompier volontaire et ce, statutairement. Veille et actualisation des connaissances législatives du service. Organisation et suivi des comités consultatifs. Exercer les missions d'encadrement. Participer aux réunions d'aide	1057

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180822-EMP-2018-30-AR
Date de télétransmission : 27/08/2018
Date de réception préfecture : 27/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LAC AVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

SDIS	REDACTEUR	Assistant formation	création de poste	35 H 00	Assurer le suivi de la formation en Centre de Secours, participer à l'élaboration et à la conduite d'actions dans le domaine de la formation au sein du Groupement Basse-Terre. Assurer à l'archivage relatif aux actions de formation, contrôler le suivi de la formation en Centre de secours. Assurer une communication permanente avec les acteurs et les partenaires dans le cadre de la formation, participer à l'animation de l'équipe pédagogique au sein du Groupement Basse-Terre, participer à la mise en place d'actions de formation en Centre de secours.	1058
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT DU PATRIMOINE	Agent de bibliothèque	Disponibilité	35 H 00	Accueil et renseignement du public, gestion de l'interface avec les usagers, réception et rangement des documents, équipement, réparation, nettoyage et entretien des documents, contrôle de la qualité de conservation des collections.	1059
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Educateur spécialisé	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, est amené, dans une relation socio-éducative de proximité inscrite dans une temporalité, à mener des actions éducatives et préventives auprès des publics en difficulté, les aider à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion et à concevoir,	1060

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180822-EMP-2018-30-AR
Date de télétransmission : 27/08/2018
Date de réception préfecture : 27/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

						conduire ou participer à des actions de préventions primaires auprès des populations	
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Chargé(e) d'opérations	Fin de contrat	35 H 00	1061	Teste les processus innovants en TIC, analyse les besoins du service dans ces missions, conduit des projets. Participe aux réunions de travail, participe à l'organisation du service.	
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO- EDUCATIF PRINCIPAL	Assistant social	Détachement ou intégration directe	35 H 00	1062	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO- EDUCATIF PRINCIPAL	Assistant social	Détachement ou intégration directe	35 H 00	1063	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.	
Conseil Départemental	ASSISTANT SOCIO- EDUCATIF PRINCIPAL	Educateur spécialisé	Détachement ou intégration directe	35 H 00	1064	Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, est amené, dans une relation socio-éducative de proximité inscrite dans une temporalité, à mener des actions éducatives et préventives auprès des publics en difficulté, les aider à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion et à concevoir,	

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180822-EMP-2018-30-AR
Date de télétransmission : 27/08/2018
Date de réception préfecture : 27/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

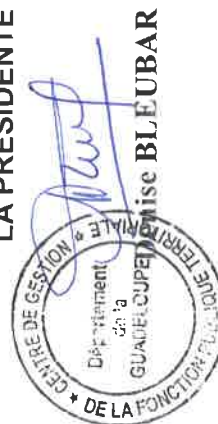
BP 465, Avenue Paul LAC AVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

					conduire ou participer à des actions de préventions primaires auprès des populations	
Conseil Départemental	ATTACHE	Infirmer en soins généraux de classe normale	Chef de service De l'accueil familial	Mutation interne	Gestion de l'accueil familial et de la carrière des assistants familiaux. Mise en œuvre de la procédure de recrutement des assistants familiaux ainsi que leur formation	1065
Conseil Départemental	Infirmer en soins généraux de classe normale	Infirmier en soins généraux de classe normale	Détachement ou intégration directe	Détachement ou intégration directe	Participe aux actions de prévention médico-sociale en faveur des futurs parents, des parents et des enfants de moins de 6 ans.	1066
Conseil Départemental	PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE	Puéricultrice	Détachement ou intégration directe	Détachement ou intégration directe	Contribue à la prévention, la protection et la promotion de la santé de l'enfant de moins de 6 ans et de sa famille. Conseille et accompagne les parents. Participe à la surveillance et à la protection des mineurs en danger. Participe à l'agrément et au suivi des assistantes maternelles.	1067

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180822-EMP-2018-30-AR
Date de télétransmission : 27/08/2018
Date de réception préfecture : 27/08/2018

LA PRESIDENTE



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>